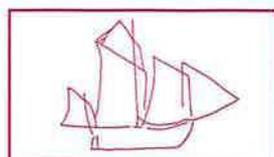


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières
Optique
Nouvelle



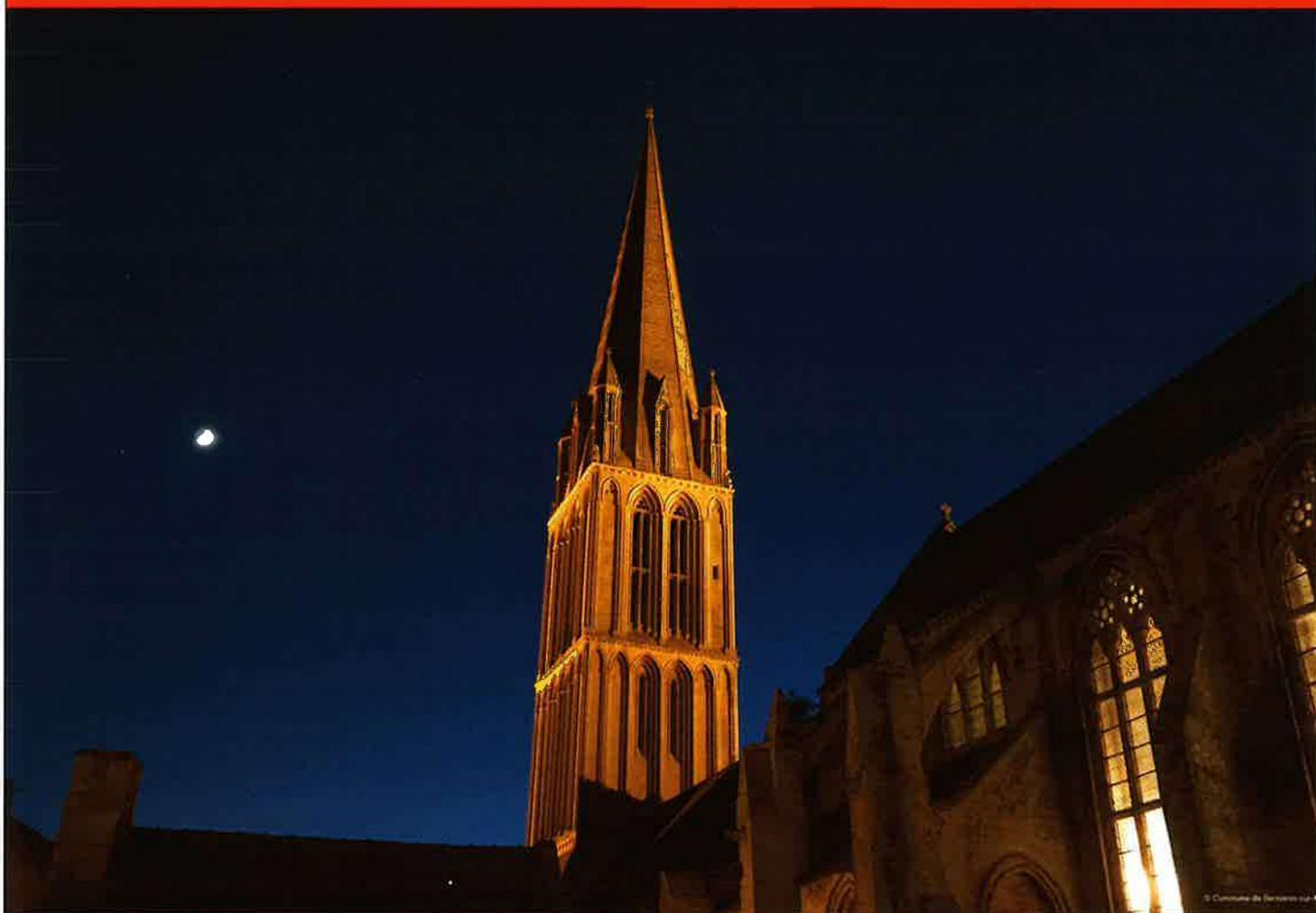
N° 61 - Décembre 2022

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Aidez-nous à restaurer l'église Notre-Dame de Bernières-sur-Mer



Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org



Sommaire

- 2 - Observations sur la révision du P.L.U.
- 5 - Un lingot de plomb romain
- 7 - Miam miam
- 8 - Signification des chiffres dans l'église de Bernières
- 11 - *War babies*, jolis descendants de la 2^{ème} G.M.
- 15 - Plaque présentant le patrimoine bernierais
- 19 - Activités de l'été 2022
- 23 - La pomme de terre à Bernières
- 26 - Comment sommes-nous arrivés à Bernières
- 28 - Liste des revues de BON n° de 51 à 60
- 30 - La féverole à Bernières

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901

Siège social :

230, rue Victor Tesnière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptique nouvelle.fr

Composition du Bureau :

- * Président : Jean-Paul MAYER
- * Vice-présidentes : Annick FLOHIC
Annie de GERY
- * Secrétaire : Jacqueline BEEN
- * Secrétaire adj. : Marie-Christine MALENFANT
- * Trésorier : Claude BIZICOU
- * Rédacteur en chef et maquette : Jean-Paul MAYER
- * Rédacteurs : Francine BESSON - Claude GEHIN - Annick FLOHIC - Annie de GERY - Jean-Paul MAYER

Imprimeur : ANQUETIL
RCS Caen 312 616 550
16 avenue de Suède
BP 97
14110 - Condé-en-Normandie
Tél. : 02 31 69 04 26

Sauvegarde du patrimoine architectural, promotion et mise en valeur de l'environnement, développement économique, touristique et culturel de Bernières-sur-Mer, tels sont les objets mêmes figurant dans les statuts de notre association.

Et qui permettent à B.O.N. de se mobiliser contre le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et contre celui de Parc Résidentiel de Loisir (PRL) tel que présenté.

La modification du PLU entraînerait l'édification d'un nouveau centre de Bernières – sur des terres agricoles - au détriment du cœur ancien : il serait au contraire plus souhaitable d'adapter le bâti et les équipements existants aux exigences actuelles que de construire *ex nihilo* médiathèque, pôle santé, salle des fêtes ou autres logements, sans parler d'un nouveau cimetière dont l'urgence ne se justifie pas. D'ailleurs la commune en aurait-elle les moyens alors qu'elle économise aujourd'hui jusque sur l'éclairage public ?

Les pages suivantes rapportent les observations formulées par B.O.N. à la Commissaire enquêtrice chargée de cette révision de PLU.

Nous ne critiquons pas un projet de PRL en soi, mais nous critiquons CE projet de PRL, d'une indigence totale : ensemble de parcelles juxtaposées par un géomètre, sans architecture aucune, où seraient alignées des « abris de chantier » à peine améliorés par leur bardage de plastique (développement durable ?). Ces parcelles seraient en vente en pleine propriété, ce qui autoriserait un habitat permanent, donc non touristique, loin de l'esprit de Parc Résidentiel de Loisirs et partant, créerait un nouveau quartier permanent, bien peu en adéquation avec son SPR.

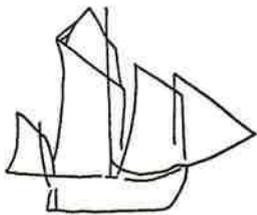
Aucun intérêt personnel ne guide B.O.N. dans les actions entreprises et nous pensons sincèrement que ces projets tels que présentés seraient nuisibles aux développements pourtant souhaitables de Bernières.

Envisageons la réanimation du centre actuel du village, sans oublier la mise en valeur de l'espace littoral, une des richesses touristiques de Bernières jamais pensée dans sa globalité.

Soutenons au passage ; selon les possibilités de chacun, une contribution aux travaux indispensables de restauration du clocher de l'église, monument historique emblématique de Bernières. Soutenons la future « Halle gourmande » qui contribuera à la ré-innervation du centre de village.

Et surtout, répondons aux véritables besoins des Bernierais auxquels nous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Paul MAYER



BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE
230 rue Victor Tesnière
14990 BERNIERES SUR MER
Association loi 1901
N° I.N.S.E.E.501 665 038 000 11

Remarques de Bernières Optique Nouvelle relatives à la modification du P.L.U. de Bernières-sur-Mer

Bernières Optique Nouvelle (B.O.N.) est une association loi 1901 créée il y a 32 ans, ayant pour but la sauvegarde du patrimoine architectural, la promotion et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique, touristique et culturel de Bernières-sur-Mer et compte à ce jour 150 adhérents.

Depuis sa création, elle publie une revue bisannuelle distribuée gratuitement aux Berniérans, organise des visites gratuites du village et de l'église (classée au premier inventaire de Monuments historiques de 1840) ; elle publie de nombreux ouvrages sur l'histoire, l'architecture de Bernières ; elle a conçu, réalisé et financé quinze panneaux explicatifs installés dans le village et remis gracieusement à la Municipalité ...

Comme un leitmotiv le rapport qui fixe les O.A.P. ¹présentées à l'enquête publique justifie les modifications apportées au PLU par le souhait d'atteindre une population de 2600 habitants en 2025 ! Pourquoi ?

La commune de Bernières dont la population était restée relativement stable jusqu'au changement de siècle s'est brusquement développée par l'apport de nouveaux quartiers.

Une nouvelle population a fait son apparition, elle fuyait Caen et sa banlieue pour trouver à Bernières un cadre de vie de qualité et plus riche.

Les élus d'alors, conscients de ce mouvement, redoutant le risque progressif de perte d'identité de la commune, ont pris la décision de la protéger en créant la première ZPPAU du Calvados, devenue ZPPAUP et reprise dans l'AVAP.

En effet, cette commune possède une réelle identité liée à son organisation spatiale et à la qualité exceptionnelle de son patrimoine. Cette centralité historique entre l'église et la Place du 6 juin s'est maintenue au travers des services qui y sont implantés.

Or nous montre ici la nécessité de créer un nouveau centre qui va à l'encontre de toute cette politique avec pour seule justification une volonté d'augmenter le nombre d'habitants, sans qu'aucune compensation ne soit proposée pour équilibrer ce choix.

¹ O.A.P. : Orientations d'Aménagement et de Programmation

En cette période financièrement très difficile pour les collectivités locales, on peut s'étonner de cette décision.

La commune propose en effet de se rendre propriétaire d'un ensemble de parcelles agricoles à l'est de son territoire. Pour justifier cette expropriation, la commune affiche, outre l'obligation d'une extension du cimetière, un besoin de logements neufs et de divers équipements.

Et pourtant la construction neuve n'est pas le seul moyen de répondre à ces besoins de surfaces.

Aucune politique foncière n'est affichée alors que les mutations sont nombreuses sur l'ensemble des zones urbanisées et que le nombre de meublés touristiques s'accroît. Des préemptions pourraient être effectuées sur certaines maisons à vendre pour la création de logements sociaux par exemple

La réalisation d'équipements d'accompagnement tente d'expliquer ou de déguiser ce choix de lancer une procédure lourde et coûteuse.

Critiques des équipements envisagés et propositions :

- Une extension du **cimetière** est envisagée car il serait actuellement trop petit. Nous soulignons qu'il y a aujourd'hui 225 concessions en déshérence qui seraient récupérables sous une année (C.G.C.T. art. 2223-17 en vigueur depuis le 23/02/2022), sans compter 40 emplacements aujourd'hui disponibles ainsi que le columbarium. Le nombre moyen étant de 25 inhumations annuelles, sans compter que les incinérations sont en nombre croissant, le cimetière actuel est largement suffisant pour au moins une décennie. Sur ce point, une D.U.P. ne se justifie pas.
Il est à noter en outre que la réserve antérieurement prévue pour une extension du cimetière qui figurait dans l'actuel PLU n'a pas été supprimée !
- Une nouvelle **salle polyvalente**, alors que le tennis couvert situé à l'ouest de la commune est désespérément sous utilisé. Quelques travaux de mise aux normes lui permettraient de retrouver la fonction initiale pour laquelle il a été construit et de l'utiliser en salle polyvalente.
Sa situation et son environnement répondent tout à fait aux exigences de fonctionnement d'un tel équipement, y compris le besoin de parkings, qui pourrait aussi conserver sa fonction tennistique. Et l'actuelle Salle de la Mer serait ainsi libérée.
Donc nul besoin de construire une nouvelle salle.
- Une nouvelle **bibliothèque-médiathèque** alors que la Salle de la Mer ². ainsi libérée qui, moyennant quelques travaux indispensables, pourrait avec bonheur trouver sa place dans cette salle où elle offrirait un espace de qualité, plein Nord, face à la mer, dans un cadre et un calme propice à la lecture. Et qui renforcerait l'attractivité du front de mer.
Donc là non plus, nul besoin de construire une nouvelle bibliothèque-médiathèque.
- L'ancienne bibliothèque pourrait retrouver un nouvel usage en y implantant le **centre de santé**.
Là non plus donc, nul besoin de construire un nouveau centre de santé
- L'actuel centre de santé ainsi libéré pourrait être agrandi pour accueillir quelques **logements**,
- Quant à l'**ancienne mairie** qui accueille **personnes âgées et associations**, un lifting et un agrandissement sur le jardin arrière permettrait d'optimiser cet équipement dont la situation centrale convient tout à fait aux usagers.

² Salle polyvalente communale située sur la Promenade Jean Cuisenier en front de mer, d'une capacité de 150 personnes, répondant à la réglementation en vigueur notamment en matière d'interdiction de fumer et de nuisances sonores ente 22h. et 7h, selon le site même de la Mairie.

Ces quelques propositions montrent à l'évidence que l'on peut conserver et accentuer la centralité existante autour du "cœur de bourg" historique et ainsi renforcer de façon harmonieuse ce Site Protégé Remarquable.

La démarche proposée dans cette OAP ne répond ni aux exigences d'économie rappelée ci-dessus, ni à la protection de notre cadre de vie et ni à l'enrichissement de notre patrimoine.

Au contraire ce nouveau centre attirera inévitablement les quelques commerces existants hors du centre historique qui deviendra un espace inanimé pour touristes en villégiature.

C'est pour ces raisons que le schéma proposé en page 14 du document est inacceptable car il va à l'encontre de la politique menée à Bernières depuis plus de 20 ans et qu'il est dénué de tout fondement. De surcroît son urbanisation prive les bernierais de la possibilité d'y conserver à terme une coupure verte que l'on abandonne en y *tartinant du lotissement* à l'image des terrains déjà existants alentours. Et surtout, il ne répond pas au souci "de faire la ville dans la ville" puisqu'il supprime 3,2 ha de terres agricoles, en complète contradiction les orientations actuelles du code de l'urbanisme.

Ce projet un contre-sens.

L'orientation d'aménagement proposée en page 17 ne soulève peu d'observations si ce n'est que la commercialisation de ces terrains est déjà en cours et qu'il est précisé que le permis de construire est obtenu ! L'annonce propose un lot déjà viabilisé de 312 m² sur la base d'un plan de lotissement ! Par ailleurs, elle ne comporte aucune des spécificités décrites dans le premier paragraphe de l'OAP page 18. Quelle est donc la signification de cette orientation qui semble venir un peu tard si ce n'est pour justifier l'apparition de toits-terrasse dans le paysage local.

Nous pensons que cette orientation est donc un article de complaisance qui permet à un promoteur de mener à bien des projets déjà autorisés.

Quant au schéma proposé qui consiste à cacher le parc résidentiel de loisirs situé devant le quartier de la Rive, on ne peut que déplorer sa motivation : " réaliser un cache misère".

Il permet certes de redonner bonne conscience aux élus qui ont persisté à encourager la réalisation de ce parc de baraquements et qui n'a rien d'un « Parc Résidentiel de Loisir ». On peut souhaiter que les futurs propriétaires aient les moyens d'entretenir les servitudes qui leur sont imposées.

On peut déplorer également que tous ces projets poursuivent l'imperméabilisation des sols, sans aucune compensation sur l'océan communal de bitume (2.500 m² de surfaces récemment bitumées pour des aménagements de places et de parkings).

Enfin, nous pensons qu'il serait judicieux de protéger le parcours de l'ancienne voie romaine qui passe par Bernières et d'y proposer des mesures compensatoires permettant d'éviter la juxtaposition des clôtures de parcelles pavillonnaires. Ce serait une occasion heureuse de réaliser une transition entre les espaces urbanisés et les terres agricoles.

En résumé, nous estimons que le rapport qui fixe les O.A.P. ne répond pas à une raison impérieuse d'intérêt majeur et qu'il convient de mieux utiliser le patrimoine immobilier existant de la commune en l'adaptant plutôt que de construire *ex nihilo* ces équipements au détriment de plus de trois hectares de terres agricoles qui doivent être absolument maintenus dans leur intégrité.

Un lingot romain en plomb au large de nos côtes

Par Malina Robert¹, Cécile Sauvage² et Sophie Quévillon³

Un lingot en plomb d'époque romaine a été mis au jour en septembre 2021 par RTE, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité, en charge du raccordement du parc éolien en mer au large du Calvados. En amont des travaux en mer pour l'installation des liaisons électriques sous-marines, RTE a réalisé des études pour identifier la présence de potentiels engins explosifs sur les fonds à proximité de l'emplacement des futurs câbles. L'objet, isolé, a été découvert lors de cette campagne de recherche : il reposait par une vingtaine de mètres de fond. Vue Pesant presque 89 kg pour 61 cm de long, l'imposant morceau de métal est moulé en forme de grande barre de section trapézoïdale.



3D zénithale du lingot. Photogrammétrie A. Cazin (La Fabrique de patrimoines)

Conformément à la législation française, la découverte a été déclarée au Département des recherches subaquatiques et sous-marines (Drassm), service du ministère de la Culture en charge de la protection, de l'étude et de la mise en valeur des biens culturels maritimes, parmi lesquels figurent les objets archéologiques découverts dans les eaux françaises. Le lingot, propriété de l'État français, a temporairement été accueilli dans les locaux de la Direction régionales des affaires culturelles (DRAC) Normandie, le temps de son étude par l'archéologue Malina Robert (Nantes Université – LARA, UMR 6566 CReAAH). À l'issue de celle-ci, il sera déposé par le Drassm au musée de Normandie – Château de Caen, afin d'être présenté au public.

Un lingot à la mer !

Bien qu'il s'agisse *a priori* d'une découverte isolée, cet objet évoque la présence de navires transportant des cargaisons de lingots le long des côtes de la Manche, à l'image des épaves romaines de Ploumanac'h (Côtes-d'Armor) et de Roscoff (Finistère), fouillées par le Drassm entre 1983 et 1986 pour la première, et en 2015 et 2017 pour la seconde. Le commerce des métaux, bien documenté en mer Méditerranée, est encore insuffisamment connu dans l'Atlantique et la Manche en raison du faible

¹ Nantes Université – LARA, UMR 6566 CReAAH

² Drassm, ministère de la Culture

³ DRAC Normandie, ministère de la Culture

nombre de découvertes de ce genre. En dehors des fouilles maritimes menées dans cette région, un autre lingot de plomb romain a été mis au jour en 1840 à Lillebonne (Seine-Maritime) : il est actuellement conservé au musée Juliobona.

À l'époque romaine, le plomb est utilisé pour fabriquer de nombreux objets : canalisations, éléments de toitures, contenants funéraires, vaisselle, lests de coques de bateaux ou de filets de pêche, ancres, etc. Il est donc extrait en grande quantité, transformé en lingots et transporté par terre, puis par mer jusqu'à différents ports et carrefours commerciaux, parfois sur de très longues distances. Les lingots sont ensuite vendus à des artisans qui les refondent pour fabriquer les objets demandés par leur clientèle.

Les investigations menées lors de la découverte du lingot de Courseulles ne permettent pour l'instant pas de penser que ce dernier provient d'une épave. Il faisait peut-être partie du matériel de bord d'un navire, destiné à des utilisations diverses comme la réparation de la coque, des gréements ou de l'ancre, qui peuvent nécessiter de grandes quantités de métal. Quant aux raisons exactes de son dépôt au fond de l'eau (perte par accident, besoin de délestage ?), elles demeurent inconnues.

L'estuaire de la Seine, axe commercial majeur des premiers siècles de notre ère, constituait peut-être une étape ou une destination, comme le suggèrent les nombreux contenants funéraires en plomb découverts dans les environs dans les villes romaines de *Juliobona* (Lillebonne) et de *Rotomagus* (Rouen). Ce cours d'eau fait également partie d'un réseau fluvial bien connu et fréquenté à l'Antiquité, qui permet d'acheminer des marchandises via la Saône et le Rhône jusqu'à la Méditerranée, où d'autres lingots de plomb venus de *Britannia* ont déjà été découverts.

Depuis l'Angleterre... et bien au-delà

L'inscription principale visible sur le dessus du lingot de Courseulles, dans un cartouche rectangulaire, fait référence à l'empereur Hadrien (Hadrian), qui a régné entre 117 et 138 de notre ère, sous ses titres habituels d'Imperator (abrégié IMP) et d'Augustus (abrégié AUG). Elle permet de dater le lingot au plus tôt du début du règne de cet empereur, mais il a pu être en circulation plus longtemps. Elle indique également que le lingot provient d'une mine sous contrôle impériale.

L'inscription visible sur l'un des longs côtés nous renseigne, quant à elle, sur la provenance du lingot. On y lit quelques lettres dont un B, un T et un X - à lire *Britannicum ex argentariis* - qui indiquent une provenance des mines de plomb argentifère de la province de *Britannia* (Angleterre actuelle). D'autres lingots très ressemblants à celui de Courseulles ont par ailleurs été découverts dans les districts miniers antiques du Derbyshire et du Somerset, ainsi que le long des côtes britanniques de la Manche depuis lesquelles ils étaient envoyés par navire en Gaule, ou plus lointainement.

Des analyses chimiques du métal du lingot de Courseulles ont été réalisées afin d'identifier avec précision le métal qui a servi à le fabriquer : des comparaisons avec les différentes signatures chimiques des mines de plomb connues dans le nord de l'Empire romain, ainsi qu'avec celle du lingot de Lillebonne, semblent confirmer une provenance de *Britannia*. Ceci traduirait donc l'existence d'un commerce entre les deux rives de la Manche dès le II^e siècle de notre ère, à ce jour mal étayée par les sources archéologiques, à l'inverse des témoignages écrits et épigraphiques.



Lettres de l'inscription visible sur le côté du lingot en lumière rasante. Photo M. Robert (Nantes Université)

Des différents acteurs commerciaux qui interviennent dans ces réseaux, on ne sait presque rien. Tout au plus, la petite inscription latérale LVC·CAS, imprimée à l'envers sur un côté du lingot, suggère les initiales d'un marchand, qui aurait laissé sa marque sur le produit à vendre entre la mine et le port d'exportation. L'enquête sur le commerce du plomb entre la Normandie et l'Angleterre antiques ne fait donc que commencer.



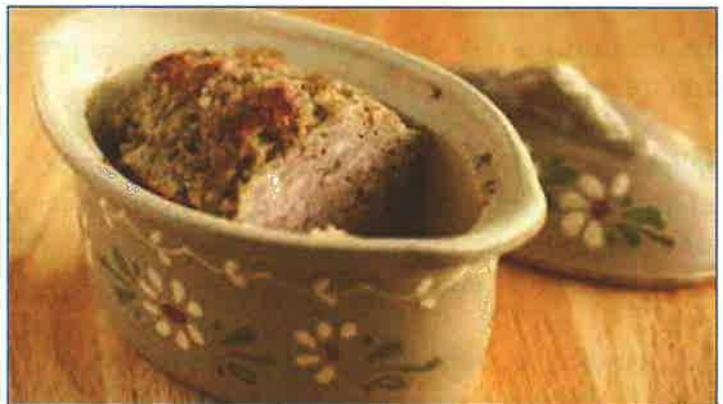
Prélèvement en cours par Malina Robert (archéologue, Nantes Université), d'un petit morceau de plomb sous le lingot, pour analyses chimiques futures. Photo S. Quévillon (DRAC Normandie)

MIAM MIAM

Compote de lapereau

Un lapin de 1,5kg, une barde de lard, 5cl d'alcool de prune, sel, poivre, une feuille de gélatine alimentaire

- * Désosser le lapin, le couper en petits morceaux (pas trop petits mais ne pas le hacher)
- * Le faire mariner dans l'alcool de prune, avec sel et poivre, pendant 24 heures au frais en remuant de temps en temps.
- * Faire cuire dans l'eau les os du lapin pendant 1h 30 pour obtenir 10cl de bouillon.
- * Barder une terrine, y tasser les morceaux de lapin avec l'alcool et le bouillon dans lequel on a ramolli une feuille de gélatine.
- * Couvrir la terrine, mettre au bain-marie au four à 180° (th 6), pendant 1h 45.
- * Laisser reposer et mettre au réfrigérateur.



Cette terrine s'accompagnera, avec plaisir mais modérément bien sûr, d'un beaujolais blanc bien frais par exemple !

Recette originale de la Cheffe Jojo, de l'ancien restaurant bernierais La CANNIERE.

Signification des chiffres dans l'église de Bernières

Par Annick FLOHIC

D'aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, on voit la manifestation d'un intérêt pour les nombres et les chiffres dont le langage symbolique est exploité jusque dans les constructions. En effet, de la relation entre les dimensions, donc des chiffres, dépend l'harmonie de ces constructions. L'art roman est riche de ces symboles.

Visiter une église, comprendre sa structure, implique de connaître la signification de certaines représentations et on ne peut retrouver la symbolique des chiffres sans en accepter une approche religieuse, quelle que soit la religion. Aussi nous autorisons-nous à mettre en évidence l'aspect religieux, indissociable de cette approche.

Imaginons Bernières au XII^e siècle, plus exactement vers 1106, date proche de la construction de l'église.

La période est troublée. Les démêlés entre deux des fils de Guillaume le Conquérant - Henri 1^{er} d'Angleterre et Robert Courte-Heuse - ont eu, comme toujours, des répercussions négatives pour la Normandie et sa population.

Le Bernierais « moyen » n'est sûrement pas à la fête. L'édification d'une nouvelle église est un moyen de rassembler une population très disparate. Dans nos premiers manuels scolaires, illustrations à l'appui, les historiens insistaient sur l'aspect collectif de l'entreprise (anecdote de la noble dame transportant des pierres sans égards pour ses beaux atours).

L'église est alors la maison du peuple, un peuple illettré, pauvre, encore parfois accroché à ses rites païens. Les cérémonies religieuses l'éblouissent : l'odeur de l'encens, les chants incompréhensibles en latin, les dorures des vêtements sacerdotaux, les précieux vases sacrés, le transportent ailleurs... C'est peut-être un peu comme cela ... le Paradis !

L'église du village est le livre ouvert, que nous sommes, depuis un millénaire (ou presque), invités à déchiffrer. Notre esprit rationnel nous rend parfois aveugles. Nous entrons, regardons, admirons mais nous avons perdu les repères qui nous permettraient de voir et de comprendre.

Alors, comme nos lointains ancêtres, laissons-nous guider vers le point le plus important de l'église, le chœur.

Premier indice, *le chiffre 3*. Dans l'article de la revue de B.O.N. n° 59 (p.20) consacré aux têtes de la partie romane de l'église, nous avons souligné que le chiffre 3 est amplificateur. Il est omniprésent dans cette église.

Commençons par les portes qui sont au nombre de 3.

Aujourd'hui, nous entrons par *la porte Nord* qui, selon la règle originelle, est celle du célébrant.

La circulation dans une église est dextrogyre (elle se fait vers la droite) car le côté gauche est celui du mal (*sinistra* en italien), c'est un héritage nous venant de la Grèce antique. Donc, nous tournons à droite en direction des fonts baptismaux et arrivons à *la porte Ouest*, porte des initiations, des grands moments de la vie : baptêmes, mariages, inhumations, sorties des grandes processions (rameaux, fête Dieu etc...) ; les fonts baptismaux sont situés près de cette porte, dans le narthex (1)

En continuant toujours par la droite notre parcours, nous arrivons à la troisième porte, *la porte Sud, la porte du peuple* ; mais l'allongement de l'église par la construction du chœur gothique au XIII^e siècle,

celle des chapelles, de la sacristie, a modifié ce cheminement.

Nous sommes arrivés à l'Est, devant le chœur. L'Est qui, dans la croix que dessine aussi le plan de l'église, est le symbole du Christ ressuscité.

Le soleil se lève à l'est. *Le chœur est bien le cœur de l'église et le chiffre 3 est présent*

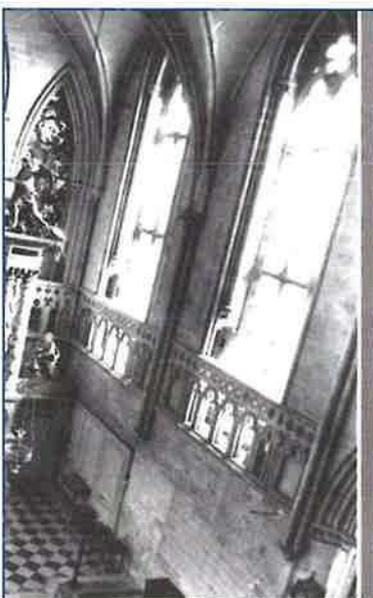
D'abord, ce magnifique retable nous parle. De style très « jésuite » un peu italianisant, il a pour sujet la *Nativité de la Vierge*. Anne, sa mère, est assise sur sa chaise d'accouchement (2). Les femmes qui l'assistent s'empressent autour de la petite fille sous les regards attendris et joyeux des angelots apparus dans un halo céleste.

Ce tableau central est encadré de colonnes et de statues agenouillées : à droite l'*Espérance* (qui a perdu son ancre durant la Révolution), à gauche, la *Charité* avec ses deux enfants et au sommet du retable, *la Foi*, qui est rappelée par la croix du

Christ. Ces trois éléments symbolisent *les trois vertus théologiques* que chaque chrétien est appelé à mettre en pratique. Si

nous regardons attentivement le sommet de cet ensemble, la Vierge nous présente l'Enfant Jésus. Elle est encadrée de deux anges qui ont, eux aussi, perdu leurs accessoires. En observant la position des mains, on réalise que cet ange, à gauche, devait tenir un encensoir et celui de droite un coffret.

L'église rappelle ainsi au fidèle *le plus grand mystère de la Foi chrétienne : ce petit enfant est à la fois Dieu et Homme* (l'encens de la Divinité et la myrrhe (3) destinée aux soins du corps que l'on va



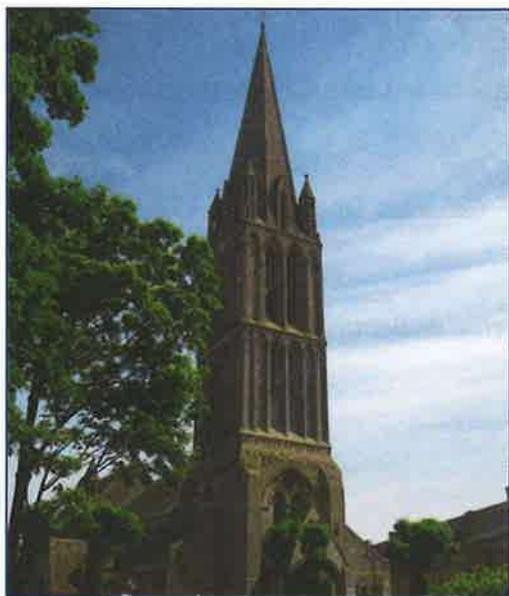
ensevelir.



Autour du chœur une balustrade, le triforium (du latin *tres foris* : les 3 portes) est composée d'éléments présentant chacun trois ouvertures. La répétition de ce motif courant de chaque côté du chœur symbolise le mystère de la Sainte Trinité. Le Père, le Fils, le Saint-Esprit sont les seules portes qui mènent à la vie éternelle.

Sortons de l'église et contemplons l'envolée puissante de la flèche du clocher, octogonale, elle est ancrée sur une base carrée, ce qui représente une prouesse technique. Ce chiffre 8, pour les huit faces, n'a pas été choisi au hasard. Il a un sens caché : La bible, relatant la création du monde, nous dit que Dieu a créé le monde en 6 jours, qu'Il s'est reposé le septième jour et donc le chiffre 8 est « le premier jour de Dieu », jour éternel puisque le 8 est une ligne sans fin. Notons aussi que le chiffre 7 est le chiffre du sage celui de la réflexion.

Quant au chiffre 4, nous le trouvons à la base de notre clocher, dans le massif carré qui supporte les deux étages de baies brisées et la flèche. Le 4 est le chiffre de l'enracinement ; les quatre côtés de la base représentent les quatre éléments terrestres qui assurent la pérennité de l'Eglise.



Ce sont ceux que l'on retrouve dans les croix celtiques : l'air (spiritualité, élévation de l'esprit), la terre où l'on prend racine, l'eau qui conditionne la vie et le feu, purificateur préfigurant le feu ardent de la Foi. Dans la nef romane, les quatre travées symbolisent elles aussi la terre où s'implante solidement l'édifice. Les jésuites, au XVII^e siècle, ont bouleversé toutes ces règles architecturales. Le style « baroque » règne en maître, suivi bientôt et supplanté par le style « rococo »

Ce splendide monument se teinte de rose au soleil levant ; son clocher, à la nuit tombée surgit d'un faisceau de lumière, véritable phare dans l'obscurité.

Rassurantes, les cloches égrenent les heures. Comme une bergère au milieu de son troupeau, l'église de la Nativité de Notre-Dame veille sur le village.

Notes:

(1) Narthex : espace faisant office de « vestibule » au bas de la nef dans lequel se tenaient les catéchumènes qui se préparaient au baptême. Le non baptisé doit attendre à cet endroit où va se dérouler la première partie de la cérémonie du baptême avant que de recevoir le sacrement et de pénétrer dans la nef où l'attend la communauté des fidèles. Très tôt, l'église fit du baptistère un édifice autonome, par exemple le baptistère Saint-Jean à Poitiers du IV^e siècle), celui de San Giovanni Battista de 1316 à Sienne

Tous portent le nom de Saint-Jean-Baptiste, cousin du Christ, qui Le baptisa dans le Jourdain.

(2) Rappelons que ce retable date du XVII^e siècle et que l'accouchement en position assise était de rigueur ...

3) Myrrhe : sorte de gomme parfumée, très coûteuse car elle était « importée » d'Arabie et utilisée pour la dernière toilette des défunts. Les trois rois mages, venus adorer l'enfant Jésus à Bethléem, lui offrent l'or, l'encens et la myrrhe.

Bibliographie :

* Bernard Rio, *Le Cul Bénit : amour sacré et passions profanes*, éditions Coop Breizh, 2013, p.169 à 174

* Abbé Jean Marie, *Bernières Art et Mer*, éditions Imprimerie Bayeusaine, 1972, p.39 à 66

* Hervé Léguillon, *Bernières-sur-Mer – des origines à la Révolution*, éditions le Livre d'Histoire Loris, 1927, reprise 2001, chapitre III

* Jannie Mayer, Hervé Pelvillain, *Bernières/Mer – Église Notre-Dame – Calvados*, Imprimerie Alençonnaise, B.O.N. ,1997

* Annick Flohic, *Les têtes sculptées dans la partie romane de la nef de l'église de Bernières : motifs décoratifs ou messages à décoder ?*, revue B.O.N. n°59 – p. 20

War babies¹, une belle conséquence de la Seconde Guerre Mondiale

Par Annie de Géry

Ils étaient presque 22 000 « babies » de mamans britanniques et de papas canadiens, nés entre 1940 et 1945, oui, les dates même de la Seconde Guerre Mondiale... pourtant la guerre et l'amour ne font pas bon ménage comme dit la chanson² :

La guerre se fout des serments d'amour, elle n'aime que l'son du tambour

Oui mais ...

Quand un soldat s'en va-t-en guerre, il y a sur son passage des femmes qui tendent les bras.

Dans le numéro 54 de l'été 2019 de la revue de B.O.N., nous avons évoqué la période, plus de 1000 jours, qui avait précédé le débarquement en Normandie. Cette longue période de formation et de préparation pour les très jeunes Canadiens, leur départ du pays, grande aventure vers l'Europe, commençait sur le Quai 21 du port de Halifax pour la traversée vers l'Angleterre.

Le recrutement avait été massif, ils étaient nombreux, engagés volontaires, de tous les milieux sociaux mais en majorité de milieu rural, cherchant, pour beaucoup, un emploi qui apporterait des conditions de vie meilleures.

Sur le sol britannique où ces troupes ont stationné de 1940 jusqu'au D. Day, la mise en bonnes conditions physiques, l'amélioration de l'instruction et l'enthousiasme d'avoir un but, développent les personnalités et transforment tous ces jeunes gens. Cependant, l'excitation du début retombe souvent et le blues lui fait place; le pays, la famille manquent. L'accueil, le plus souvent chaleureux, peut aussi être réfrigérant et éprouvant de la part des « colonisateurs ». Les conditions matérielles sont difficiles.

Mais il y a de belles rencontres ! Ces jeunes militaires, un peu exotiques, séduisent les jeunes Anglaises qui vivent les conditions difficiles de la guerre : restrictions, bombardements, peur, deuils. Les couples se forment au hasard des activités sociales, de quelque fête, quelque bal ou invitations. Les liaisons sont parfois passagères mais souvent durables jusqu'au mariage bien que celui-ci soit rendu difficile. Pour les militaires canadiens à l'étranger, il faut l'autorisation du gouvernement et d'autre part, certains se heurtent à l'hésitation des parents des jeunes filles et puis, le futur est incertain.

Malgré les obstacles, le premier mariage est célébré le 28 janvier 1940, soit moins de 40 jours après l'arrivée du premier contingent canadien ! Les mariages s'échelonnent et se multiplient au point qu'est

¹ Les bébés de la guerre

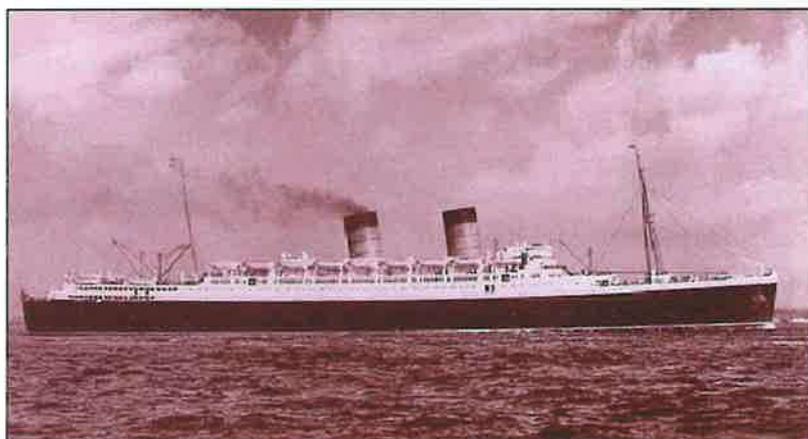
² Francis Lemarque, paroles et musique- 1953.

créé, par le gouvernement canadien, à Londres, dans Regent street, un bureau des épouses canadiennes pour les demandes d'immigration et pour informer les jeunes épouses sur la vie au Canada. Les naissances aussi s'échelonnent.

Quand les Canadiens entrent dans le vif de la guerre, à bord des bateaux qui quittent le sol britannique à partir du 5 juin 44, certains sont mariés depuis 3 à 4 ans, d'autres *just married* et laissent bébés et /ou femme enceinte dans un mélange de joie et de crainte.

De ces jeunes ménages, les épouses sont prises en charge par le gouvernement canadien. Dès 1942, il les fait progressivement venir au Canada, mais les plus grands départs se font à la fin de la guerre. De 1942 à 1947, 47 783 *War Brides* arrivent au pays de leur époux accompagnées pour certaines de leurs enfants ... 21 950 enfants : des chiffres impressionnants.

Ces voyages sont une grande aventure. Les premiers sont pénibles et se font pour la plupart à bord de transatlantiques qui avaient été aménagés pour le transport de troupe, peu adéquats pour les jeunes femmes et les enfants. Le *Mauretania*, navire de la Cunard Line britannique qui avait transporté des



Le RMS Mauretania II, sera réquisitionné jusqu'en 1947 pour le transport de troupes

Ph. Sandy Hook, eigene Arbeit (scan), CC BY-SA 3.0,



Le Queen Mary à New York en 1945, repeint en gris dès le début de la guerre

U.S. Navy photo 80-GK-5645; U.S. Defense Visual Information Photo HD-SN-99-03026

troupes dès 1940 accoste au fameux Quai 21 à Halifax le 10 février 1946 avec un millier de femmes et d'enfants. Le même Quai 21, qui avait été le point de départ des troupes pour l'Angleterre.

D'autres passages se font sur des bateaux de croisière qui ont conservé un certain luxe : luxe de l'environnement, cabines, salons et des conditions de service, de restauration qui ont laissé des souvenirs aux « passagères » et à leurs enfants. A bord du prestigieux Queen Mary, après les privations de la guerre, la consommation du beurre, du pain blanc et de la viande reste dans leur souvenir...comme celui de la piscine le long de laquelle on faisait sécher les couches. Et comme reste aussi le souvenir des exercices de sauvetage!

En 1946, le Queen Mary a fait treize voyages transatlantiques, amenant des épouses de guerre avec leurs enfants au Canada (mais aussi aux Etats-Unis).

Ces petites familles sont accompagnées par des bénévoles de la Croix rouge car elles font le voyage sans leur mari qui peut être déjà rapatrié ou encore en Europe. Elles sont aidées par le Bureau des Epouses canadiennes au Canada et à Londres qui prend en charge tous les frais de transport, bateau, train, car et nourriture, et guidées jusqu'à la destination finale dans leur nouveau foyer. Certaines épouses de guerre n'ont pas pris place dans ces transports, celles qui ont refusé « l'émigration par amour », environ 4 500, et celles qui, enceintes, ont dû attendre la naissance avant le grand départ.



Les accompagnatrices de la Croix-Rouge canadienne servent le souper aux enfants des épouses de guerre en route vers le Canada, embarqués sur le SS*Letitia*

Photo prise le 2 avril 1946 à Liverpool en Angleterre par Barney J. Gloster, Défense nationale et Forces armées canadiennes, avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada/PA-175792

Le grand saut, l'arrivée, la réception, l'installation



Des épouses de guerre et leurs enfants en route vers le Canada.

Photo prise en Angleterre, le 17 avril 1944 par le lieutenant W.J. Hynes

Défense nationale et Forces armées canadiennes, avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada / PA-147114)

Enfin le Canada ! Les navires arrivent à Halifax, lieu de tous les départs et de toutes les arrivées. Les mamans, les enfants débarquent dont on imagine l'émotion ; attendus ou non, par les familles, par le mari qui les avait précédés. Une d'elle se souvient ne pas avoir reconnu le « monsieur en chapeau de feutre » qui les attendait elle et leur bébé...elle ne l'avait jamais vu que revêtu de son uniforme !

Depuis Halifax et en fonction de l'origine du papa ou du mari, les épouses sont dispersées en train dans le Canada. C'est un choc, elles ne connaissent pas les familles et pour certaines elles ont eu trop peu de

temps pour connaître ce mari qui souvent ne connaît pas le bébé. Comment vont-elles être reçues ? L'arrivée à deux dans une famille qui a été séparée du fils depuis plusieurs années n'est pas simple.

Cet accueil a été souvent chaleureux, à bras ouverts ; il y a eu sans doute des déceptions. Les conditions de vie trouvées ont pu surprendre la plupart des jeunes femmes originaires de petites ou grandes villes et qui arrivaient en milieu rural encore privé d'un certain confort, électricité, eau courante. Ces déceptions ne pouvaient se régler par un retour faute de moyens financiers et surtout empêché par le lien créé par un enfant d'autant que certains pères étaient morts avant de connaître cet enfant.

Les nouveaux foyers se sont formés ont grandi et les épouses de guerre auraient pris avec leur descendance un rôle important dans la croissance du pays.

Plus tard, quelques difficultés politico-administratives de citoyenneté ont pu surgir mais que nous n'aborderons pas dans cet article.

Nombres répertoriés des « War Brides³ » et de leurs « War Babies »		
Pays	Epouses de guerre	Enfants
Royaume Uni	44 886	21 350
Pays Bas	1 886	420
France	100	15
...
Total	47 783	21 950

Références :

* Melynda JARRAT, *The story of the women who left everything behind to follow the man they loved*, Gooselane edition, 2007

* www.Canadianwarbrides.com

* Laura NEILSON BONIKOWSKY, *Arrivée au Canada des épouses de guerre et de leurs enfants*, Encyclopédie canadienne, 2019

* Karine LEBERT, *Les Amants de l'été 44*, éd. Pocket, coll. Romans, 2020

* Musée Canadien de la Guerre en partenariat avec le centre Juno Beach, *Grandes femmes dans la guerre : 1939-1945*, exposition au Centre Juno Beach; mars 2019-31 décembre 2021

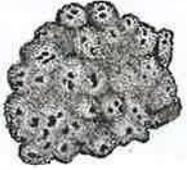
³ Les jeunes mariées de la guerre

Site géologique unique

La falaise du Cap Romain

Située à cheval sur Bernières et Saint-Aubin, elle renferme d'exceptionnels récifs d'éponges fossiles, témoins précieux d'une mer jurassique tropicale (165 millions d'années). La rareté de ces récifs leur confère une réelle valeur de référence pour les géologues du monde entier.

Elle est classée en Réserve naturelle nationale (RNN) en 1984.

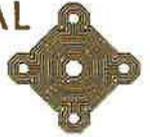


éponge fossile



Bernières-sur-Mer

SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE



Les traces d'activité préhistoriques, gallo-romaines, saxonnes et médiévales attestent de l'occupation très ancienne de ce territoire côtier.

Bernières-sur-Mer est l'une des plus anciennes cités de la côte de Nacre. Situé à l'estuaire de la Seulles ce lieu stratégique a périodiquement participé à la lutte contre les invasions maritimes, par les saxons dès le III^e siècle jusqu'au Débarquement de juin 1944.

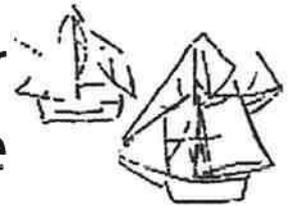
La richesse de son terroir, l'attachement au diocèse de Bayeux dès le XI^e siècle et l'activité de son port ont créé jusqu'au XVII^e siècle une réelle prospérité du village.

Site de l'ancien port

Un bras de la Seulles se jetant à l'est de Bernières, au lieu-dit La Rive, a permis à un port de s'y établir, créant un actif lieu d'échanges des produits de l'agriculture et des carrières. La pierre transportée sur la Seulles depuis les carrières de Creully et d'Orival transitait par le port de Bernières vers le Cotentin et l'Angleterre pour la construction de nombreux édifices.

C'est ainsi que Bernières fut le siège d'une Amirauté et d'une Capitainerie de garde-côte. Une succession de tempêtes a modifié le cours de la rivière et a entraîné au XVII^e siècle la disparition du port de Bernières au profit de Courseulles.

entre mer et terre



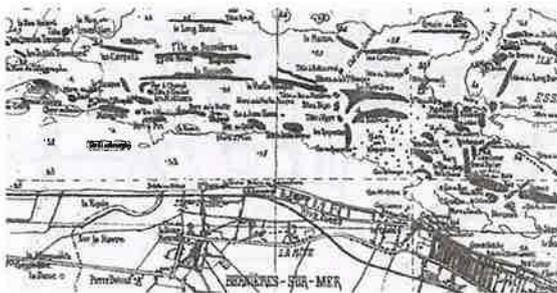
Graffiti

L'activité maritime du village est illustrée par de très nombreuses représentations de bateaux de pêche ou de guerre, gravés sur les chaînages des hauts murs de pierre.

Marais rétro- littoral

Les marais rétro-littoraux, vestiges du delta de la Seulles, sont séparés du rivage par un cordon dunaire. Ils forment une zone naturelle riche d'une flore et d'une faune protégées.

Iles de Bernières

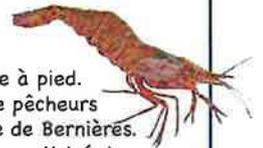


Partie des rochers du Calvados, découvertes à marée basse, elles sont une zone d'intérêt écologique. Les rochers les plus saillants ont reçu des noms de vieilles familles locales, Tête à Bétourné, Tête à Bigot, ou noms de formes, Vieille Pouque (sac) ou Tête à Jeune homme. Ce site exceptionnel retient une grande quantité d'algues ou d'herbes marines qui fournissent à la fois nourriture et refuge à de nombreuses espèces : poissons, crustacés, coquillages...



Pêche à pied

Bernières est particulièrement réputée pour la pêche à pied. Les grandes marées de l'été provoquent un afflux de pêcheurs à la recherche du fameux bouquet : la crevette rose de Bernières. Cette pêche, maintenant pêche de loisir, a longtemps participé de l'économie locale familiale. L'outil de choix est la bourraque, grande époussette normande, dont la forme n'a guère évolué dans le temps...



Cabines de plage



Cent-vingt cabines blanches bien alignées, ont la particularité, à Bernières, d'avoir une ouverture au nord et une au sud et d'être permanentes sur la digue. Chacune ayant son propriétaire.

Espace agricole

Si la mer, au nord, souligne le village, celui-ci reste rural. Au sud, l'espace agricole vient directement, sans transition, au contact du bâti. Le paysage agricole ouvert crée un patrimoine esthétique, une diversité de couleurs, palette changeante au cours des mois, des saisons. Le vert et le blond des blés, le bleu et le roux du lin, le jaune du colza, le blanc des fleurs de pommes de terre et même la couleur de la généreuse terre nue, maintiennent une diversité de paysage



Patrimoine végétal

De loin, Bernières apparaît comme une masse végétale d'où jaillit le clocher de l'église. Les parcs boisés à l'intérieur du village forment un écrin précieux au bâti ancien. Les haies et de nombreux jardins fruitiers et potagers ajoutent à la richesse du patrimoine.



L'église de la Nativité de Notre-Dame

Classée Monument historique (MH) dès 1840. Edifice repère de Bernières, elle date des XII^e et XIII^e siècles; c'est un intéressant exemple de l'architecture normande évoluant du style roman au style gothique.

La nef romane serrée entre le haut chœur gothique et le clocher qui culmine à 67 m, donne à cette bâtisse une silhouette tout à fait particulière et facilement identifiable.



modillon sur la face nord

Coeur du bourg

C'est l'église avec son clocher omniprésent et sa place qui marquent le cœur du bourg autour duquel s'organise le village.

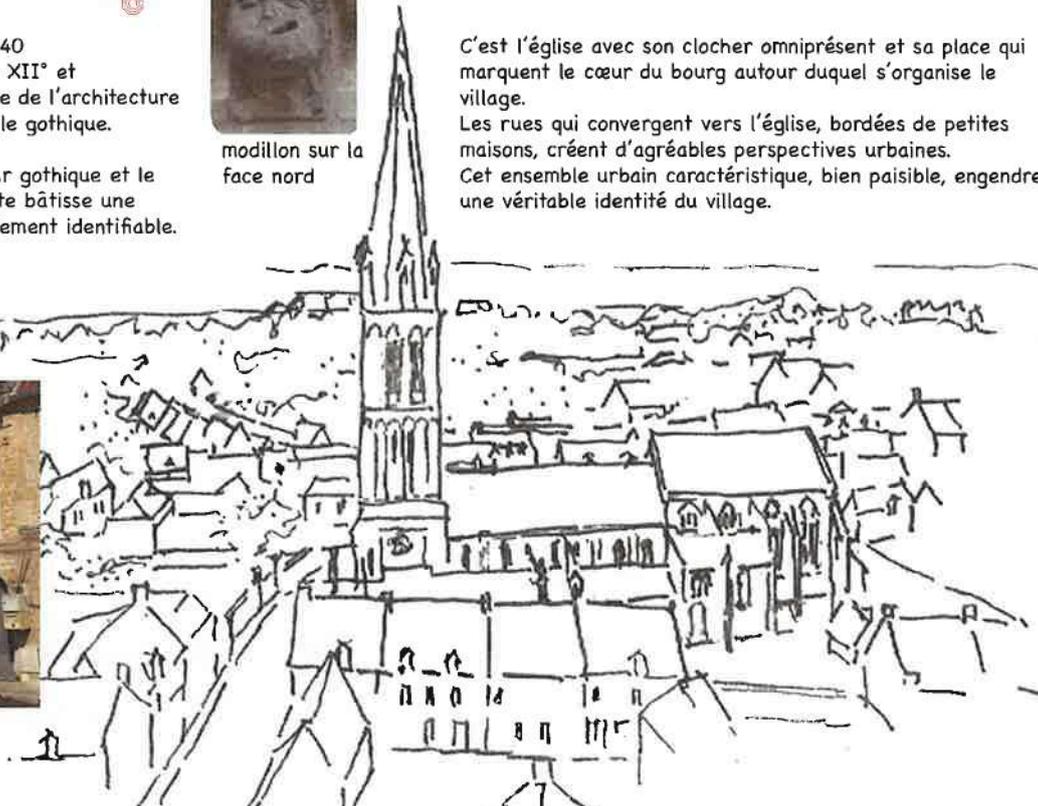
Les rues qui convergent vers l'église, bordées de petites maisons, créent d'agréables perspectives urbaines. Cet ensemble urbain caractéristique, bien paisible, engendre une véritable identité du village.



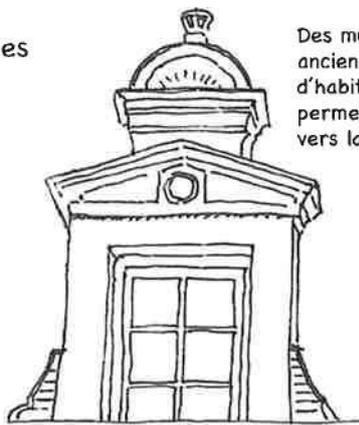
petite maison avec escalier extérieur

Petites maisons

On peut encore observer dans le centre du village les petites maisons de pêcheur ou d'artisan en plaquettes de pierre. Au rez-de-chaussée, le lieu de travail, atelier de petite menuiserie marine ou de dentelle, à l'étage l'habitation. L'escalier extérieur, longeant la façade, était le seul moyen de communication entre les deux niveaux.



Grande variété de lucarnes



Des murs de nombreuses petites maisons anciennes surgissent en saillie, à l'étage d'habitation, des pierres d'évier qui permettaient l'écoulement des eaux usées vers la rue.



Puits

Les lucarnes nombreuses, très variées à Bernières et bien conservées témoignent de toutes les époques, de la Renaissance aux Temps modernes. Certaines sont encore munies de leur crochet à poulie.

En grand nombre, bien conservés et parfois encore utilisés. Maçonnés, couverts d'une coupole bombée en pierre, la plupart alimentaient les petites maisons serrées autour d'une cour commune.

Château de Quintefeuille

Avec ses communs, son jardin à la française et son parc entouré de murs en pierre, il est protégé depuis 1963 au titre d'un site classé. Il fut construit au tout début du XVIII^e siècle sur les vestiges d'un important fief féodal de Bernières.

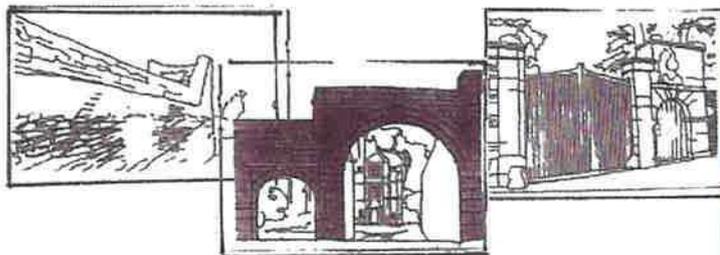


Une très belle façade avec un fronton triangulaire et un rez-de-chaussée surélevé auquel on accède par un élégant escalier à double révolution et un perron.

Son jardin à la française est bordé de chaque côté de l'axe principal par une broderie de buis, une allée d'arbres et des sous-bois.



Longs murs avec grands portails



Les murs en plaquettes de pierre apparentes, disposées en lits horizontaux, marquent toujours les limites des nombreuses parcelles. Ils sont agrémentés d'une grande variété de portails.

En plus des quatre entités classées au niveau national, plusieurs autres éléments identitaires du village méritent attention et leur sauvegarde doit être assurée: La Crioux, le fief Pelloquin avec sa ferme, les Préaux, la Sergenterie, les murs de l'ancienne Trésorerie et les anciennes fermes et demeures.



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Sont qualifiés de SPR - Site Patrimonial Remarquable - une ville, un village ou un quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente un intérêt public, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager.

A ce jour, 860 SPR ont été créés en France dont une dizaine dans le Calvados. A Bernières, c'est l'ensemble urbain organisé autour de l'église, les grandes propriétés entourées de parcs boisés et de longs et hauts murs, les espaces naturels et la mer avec sa longue plage qui ont justifié le classement en SPR. Il faut également y ajouter le patrimoine mémoriel, moteur important de l'activité touristique. Le SPR de Bernières concerne une partie du village, bien délimitée par un périmètre à l'intérieur duquel, un règlement renforce la protection des entités patrimoniales répertoriées et encadre les travaux qu'on souhaiterait y entreprendre.

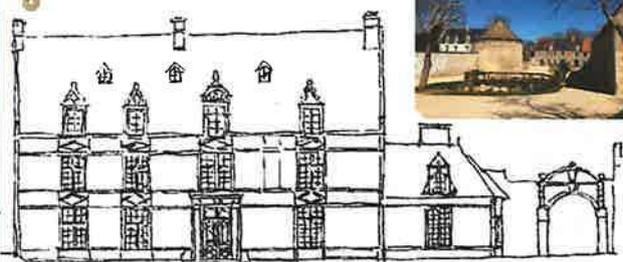
Le but étant de préserver le cadre de vie exceptionnel pour le transmettre aux générations futures.

Le classement en SPR se substitue à l'AVAP

- Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine anciennement ZPPAUP - Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.



Manoir de la Luzerne



Les façades et les toitures du logis, de l'orangerie, de la boulangerie, les parties de bâtiments de la ferme, le colombier ainsi que les murs de clôture en pierre et le portail monumental sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques- ISMH.

La façade du logis avec une porte d'entrée encadrée de pilastres, les grandes fenêtres bien alignées et les hautes toitures munies de grandes lucarnes sculptées attestent l'époque Renaissance. Cet ensemble organisé autour d'une cour, avec un colombier, illustre l'organisation et l'importance des fiefs bernierais d'autrefois.



Jacques Moisant de Brieux, avocat, poète du XVII^e siècle, créateur de l'Académie des belles lettres à Caen en fait sa résidence d'été en 1637. Le domaine connut alors une grande animation socio-culturelle.

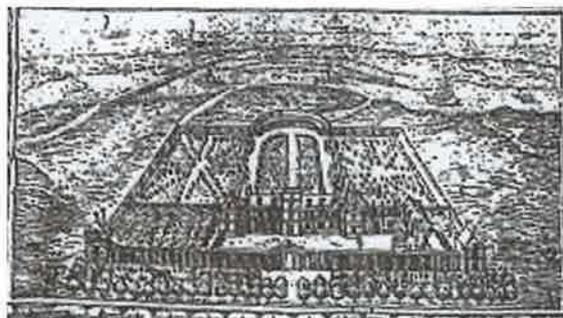


Fief de Semilly

Deux pavillons du XVII^e siècle sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques - ISMH. Ces deux pavillons marquaient autrefois la limite sud du domaine. Au nord un chemin de ronde surélevé passe au-dessus d'une porte qui permettait l'accès direct vers le port.

Entouré de hauts murs en pierre, le fief est situé dans le centre du village au nord de l'église. Le château a été remanié au cours des siècles.

Le logis actuel doit son originalité à la silhouette de son avant-corps haut et étroit, décoré de colonnes, balcons superposés, fronton et surmonté d'un belvédère entouré d'une balustrade.



Chemin de fer de Caen à la mer



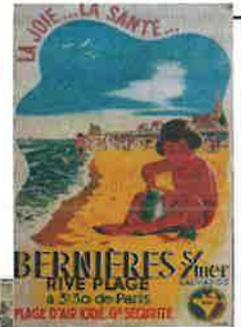
La gare est la seule marque restant de la ligne de chemin de fer qui a fonctionné de 1875 à 1952 et qui a permis l'essor touristique et balnéaire de Bernières-sur-Mer. C'est alors que le village s'est étendu vers la mer. Des constructions implantées le long du littoral, nombreuses ont disparu pour laisser place aux fortifications du Mur de l'Atlantique.



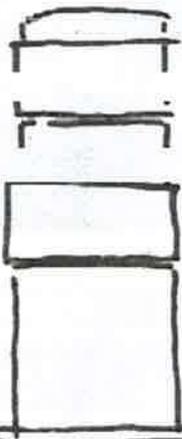
Le blockhaus de la Cassine et les deux tobrouks sont les vestiges du Mur de l'Atlantique, système défensif allemand, sur le littoral de Bernières.

Mer, air iodé et la plage

La longue plage où la présence des algues sur les Iles de Bernières renforce la teneur en iode et les deux kilomètres de digue invitant à la promenade, du soleil levant au soleil couchant, sont un véritable patrimoine.



Pendant la Grande Guerre, Bernières a hébergé l'hôpital militaire temporaire n°36. Recevant blessés et convalescents, il était implanté sur sept propriétés.



Plages du Débarquement Juno Beach

A Bernières, Juno Beach, sous commandement canadien, après un furieux assaut libérateur, s'est établie une tête de pont. Elle a été l'une des plaques tournantes pendant plus de quatre mois pour les troupes et le matériel.



Maison des Canadiens

ICI LE 6 JUIN 1944
L'HEROÏSME DES
FORCES ALLIÉES
LIBÈRE L'EUROPE

Prise à l'aube du D-Day par les hommes du Queen's Own Rifles of Canada, cette maison fut probablement la première libérée par la mer sur le sol français. Filmée dans tous les reportages sur l'arrivée des Alliés, elle est devenue le symbole du Débarquement à Bernières et de la participation canadienne à l'assaut des plages normandes. En tant que « maisons des Canadiens », elle est l'écrin de commémorations qui ont lieu chaque année à la date anniversaire du Débarquement.

Monument commémoratif

Premier d'une série de neuf, liés au Débarquement du 6 juin 1944. C'est le projet de Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des Monuments historiques qui avait été sélectionné pour réaliser l'ensemble de ces ouvrages dont le financement a été assuré par la vente des épaves des bâtiments alliés. Représentant l'étrave d'un navire tournée vers la terre, il évoque la force de l'assaut et de pénétration des troupes dans les terres. Erigé sur la place du 6-juin il a été inauguré en 1950.

première émission radio

Rue du Régiment de la Chaudière, régiment francophone qui a participé à la libération de Bernières, au n°288, une plaque indique la maison, autrefois hôtel Belle-Plage, qui a été, dès le 6 juin, le quartier général des journalistes, photographes et cinéastes canadiens et britanniques. De là est parti le premier communiqué radio-diffusé annonçant le Débarquement.

L'association Bernières Optique Nouvelle B.O.N.

Créée en 1992, elle participe à la valorisation et la préservation du patrimoine historique et architectural de Bernières. Elle édite des brochures, des cartes postales, réalise des panneaux d'information, organise des visites guidées gratuites du village et de l'église et des manifestations culturelles.

Sur la place du 6-juin, un grand panneau synoptique, indique les principaux points d'intérêt de Bernières-sur-Mer et invite à la visite du village. De nombreux panneaux détaillés jalonnent le village. Une application touristique innovante : deux circuits photographiques, Remem' Bernières, équipés de QR codes, permettent de découvrir les étapes du Débarquement à Bernières

LES ACTIVITES DE L'ETE 2022

Par Annie de GERY

21 mai 2022, Pierres en Lumières

Pour cette onzième édition de Pierres en Lumières, deux innovations particulièrement appréciées par les quelques 400 visiteurs du soir : outre les traditionnelles centaines de chandelles illuminant l'église, cette année la nef toute drapée de lumière bleue et l'exposition dans le chœur d'une vingtaine de magnifiques vêtements liturgiques du 19^e siècle. Une collation normande à la sortie permettait les échanges avec les visiteurs souvent venus de loin.



Remercions chaleureusement les 30 musiciens de l'APEC qui se sont succédé de 21h à presque minuit avec talent et enthousiasme, sans oublier bien sûr les employés municipaux qui ont livré le matériel nécessaire à l'organisation de cette manifestation.

16 juillet, Rencontres annuelles de B.O.N.



Traditionnel moment d'échanges avec les adhérents et autres sympathisants dans cet endroit accueillant qu'est le jardin de

l'ancienne mairie, local communal mis à notre disposition par la Municipalité. Occasion de présenter les différentes activités de l'association et celles à venir, ainsi que de recueillir les commentaires des uns et des autres. Occasion également de se



retrouver comme d'habitude autour d'un bien sympathique buffet offert par les membres du bureau de B.O.N., un verre à la main, à la fois sous les pommiers et sous le légendaire soleil bernierais !

Les visites de l'été

En juillet et en août, B.O.N. a assuré des visites gratuites, chaque mercredi du village et chaque dimanche de l'église. Au total, 16 visites ont accueilli une centaine de personnes, nouveaux Bernierais ou vacanciers, tous intéressés et ravis de découvrir – ou redécouvrir – les richesses de notre patrimoine.

14 août ; accueil du Shropshire Brass Ensemble

Il s'agit d'un groupe de musiciens animé par Peter et John Buckley. Ces deux frères avaient planifié une « tournée » sur les lieux où leur père avait débarqué le 6 juin 1944, à Bernières ; ils venaient rendre

hommage, en musique, aux Canadiens du 6 juin 1944 et à ceux du 19 juillet 1942 à Dieppe pour le 80^{ème} anniversaire de ce dramatique raid.

La répétition générale des concerts prévus était organisée par B.O.N. dans l'église le dimanche 18 août à 11 heures.



Peter Buckley (à gauche sur cette photo), Canadien, pilote de ligne, habite l'Angleterre mais vient très régulièrement à Bernières à bicyclette ... où il aimerait bien trouver un pied-à-terre !

Malgré cet horaire inhabituel et la concurrence de la plage, des auditeurs, comblés, ont rempli l'église qui résonnait des cuivres. Une petite collation, fort sympathique, servie sur le parvis, suivait la « performance ». Plusieurs concerts ont suivi sur Juno mais la session la plus émouvante s'est tenue sur la digue sous la photographie de Hugh Buckley leur père.



Dépliant sur le Patrimoine de Bernières

La présentation de ce dépliant a eu lieu le samedi 17 septembre, premier matin des Journées Européennes du Patrimoine, en même temps que celle faite par la municipalité des projets de travaux de restauration de l'église. Ce dépliant reprend la même présentation que celle du dépliant déjà publié sur l'église. *Vous pourrez le trouver en pages 15-18 de cette revue et le détacher pour le conserver séparément.* Il sera mis à la disposition des Offices de tourisme de l'Intercom, de la mairie, déposé dans les commerces de Bernières (Café du Centre,



fleuriste, ...) ainsi que dans les différentes chambres d'hôtes bernièresaises.

17 et 18 septembre - Journées Européennes du Patrimoine -JEP

Nous avons été heureux de voir que cette année, certaines propriétés s'ouvraient enfin spontanément aux regards du public pendant ces J.E.P. faisant de Bernières l'un des rares villages qui inscrivait quatre sites pendant ces journées !

La visite de l'église, longuement documentée, a été suivie par la « périlleuse » montée au triforium et complétée avec succès par la présence active d'un atelier d'enluminure animé par Hélène Luyckx. Avec ses pinceaux, ses plumes et ses pigments - lapis-lazuli, indigo, pastel garance, bleu outremer et l'or – elle travaillait sur un parchemin que les très nombreux enfants ont pu manier. Des enluminures, médiévales ou récentes, étaient exposées et un document de quatre pages en couleur sur les enluminures, était remis à chaque visiteur.

Occasion également de présenter quelques ouvrages et cartes postales édités par l'association

Le plus ancien édifice de Bernières, classé Monument historique dès 1840, l'église de la Nativité de N-D. a ainsi reçu encore la visite de plus de 150 personnes.



Hélène Luyckx au travail ...



Quelques-uns des participants à la visite de l'église conduite par Annie de Géry

Après ce bref compte-rendu de nos activités estivales, un récapitulatif de nos animations pour les J.E.P. soulignera l'implication des bénévoles de B.O.N. dans cette manifestation qu'elle anime depuis dix-sept années :

Récapitulatif des Journées du Patrimoine organisées par B.O.N. à Bernières

Juin 2007	Journées du Patrimoine de Pays ; randonnée –rallye pédestre dans le village
Septembre 2007	Visite de l'église et bourg
Mai 2008	Journées du Patrimoine de Pays : Ancien site portuaire - Colombier
Septembre 2008	Eglise – Atelier de lutherie – Atelier de restauration de sièges anciens
Septembre 2009	Eglise – Orangerie de la Luzerne (remise d'un document)
Septembre 2010	JEP : Eglise – Les grands hommes du 6 juin : Cheminement commenté des soldats canadiens dans les rues de Bernières, selon le circuit photographique.
Septembre 2011	JEP : Eglise avec premier accès au triforium – participation au circuit médiéval de l'Intercom.
Septembre 2012	JEP : Eglise et triforium – colombier de la Luzerne (remise d'un document)
Septembre 2013	JEP : Eglise et triforium – colombier de la Luzerne (remise d'un document)
Septembre 2014	JEP : Eglise et triforium – colombier de la Luzerne (remise d'un document)
Septembre 2015	JEP : Eglise et triforium – colombier de la Luzerne (remise d'un document)
Septembre 2016	JEP : Eglise-Triforium – Atelier de tapisserie
Septembre 2017	JEP : Eglise-Triforium – Atelier de tapissier décorateur
Septembre 2018	JEP : Eglise – Triforium - Parc de Quintefeuille (remise d'un document)
Septembre 2019	JEP : Eglise – Triforium - Parc de Quintefeuille (remise d'un document) Artisans.
Septembre 2020	JEP : Eglise – Triforium - Parc de Quintefeuille (remise d'un document) Artisans
Septembre 2021	JEP + PEL : 15h Visite église- triforium et à 21h église illuminée, concert par l'APEC
Septembre 2022	JEP : Eglise-triforium – Atelier d'enluminure (remise d'un document)

Albert ZAVARO nous a quittés...

Le 15 octobre dernier disparaissait, à 98 ans, Albert Zavaró. Il avait habité Bernières de 1986 à 2018 dans sa propriété de Quintefeuille qu'il s'était attaché, avec son épouse, à redonner son caractère de *site classé*.

Il était peintre, discret avec son entourage mais internationalement connu et reconnu pour sa peinture et mais aussi pour sa sculpture. Il a enseigné plusieurs années à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il était modeste mais sa conversation était restée brillante et chaleureuse et ses couleurs éclatantes ou tendres.

Il aimait la mer, les arbres, les rêves...

Ceux qui l'ont connu le regrettent, heureusement ses peintures restent. Ces mots ne sont que le reflet de l'émotion mais BON se fera un honneur de présenter sa carrière dans un prochain et plus ample article.



« La grille de Quintefeuille »
Huile sur toile de A. Zavaró

La pomme de terre à Bernières

Par Claude GEHIN

Un journaliste de la presse locale écrivait récemment que la fermeture de l'usine sucrière de Cagny allait modifier le paysage local. Il mentionnait en particulier la plaine de Caen et sa partie côtière qui allaient devoir trouver des cultures nouvelles pour remplacer la culture de la betterave à sucre qui n'a plus localement de possibilité de commercialisation.

Si il est vrai que nos routes ne sont plus souillées de boues à l'automne par les convois agricoles qui se dirigeaient vers la sucrerie, le paysage a-t-il évolué à Bernières?

La culture de ce tubercule a été introduite en Normandie par le Maréchal d'Harcourt entre 1772 et 1776.

Mais c'est John de Crèvecoeur, caennais d'origine, qui fut tour à tour militaire, cultivateur à New York puis diplomate et qui fut vraiment à l'origine de cette nouvelle activité dans notre région. Par un traité à l'intention des habitants de la Normandie publié en 1782, il expliquait le mode de culture et les différents usages que les habitants des Etats-Unis font de la pomme de terre.

Cette activité connut pendant la période révolutionnaire et l'Empire des évolutions notables du fait des disettes et à la nécessité de pallier la diminution de la production de canne à sucre.

Les fièvres de 1811 à Bernières, dues en partie à une mauvaise alimentation, expliquent qu'en 1812 on cultive déjà 4ha sur la commune malgré "l'opiniâtreté dans plusieurs endroits à rejeter de leur sol une culture si intéressante".

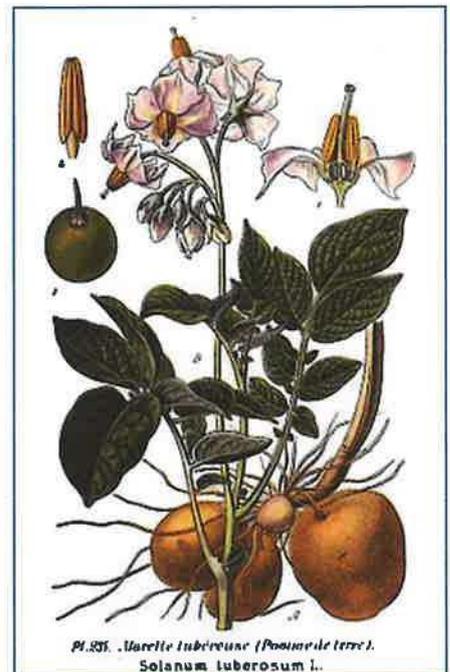
Les sociétés d'agriculture encouragent cette activité en vantant son usage; faire du pain, soigner du scorbut, remplacer le café, faire de la colle, nourrir les animaux...ou en encourageant l'expérimentation. Ainsi M. Duperron de Bernières en 1835 indique que la pomme de terre par assolement améliore le rendement des céréales et qu'elle procure un revenu non négligeable.

La récolte précoce permet d'autres cultures et son ramassage permet "d'utiliser des femmes et des enfants qui font autant d'ouvrage que les hommes et que l'on paye moins cher".

Le premier usage est l'alimentation des animaux avant l'industrie et l'alimentation des hommes: on engraisse les cochons et on améliore le rendement laitier des vaches qui produisent plus de fumier! Mais dans notre région, c'est l'alimentation humaine qui se développe auprès des populations pauvres qui, face à l'augmentation du prix du froment, cultivent cette plante dans leur jardin.

Henry de Magneville, éminent géologue originaire d'Hérouville-Saint-Clair, note en 1829 dans un rapport sur la culture de la pomme de terre en Calvados que l'on produit plus qu'il n'est nécessaire que l'on en exporte régulièrement du port de Caen.

L'amélioration de sa culture par les Sociétés d'Agriculture et la qualité de notre sol ont permis de vaincre les maladies de cette plante en 1845 et de procurer au cours du XIXème siècle un revenu à l'hectare plus important que le froment et de faire disparaître les jachères.



Qu'en est-il aujourd'hui

Les Sociétés d'agriculture ont laissé la place aux Chambres consulaires et aux coopératives qui assurent l'assistance aux professionnels en leur proposant semences, entreposage des récoltes ainsi que la commercialisation. Elles proposent même du matériel spécialisé et surtout une garantie des prix.

* La coopérative de Creully qui regroupe une vingtaine de producteurs de la région, s'est inscrite dans une vaste démarche de diversification après la fermeture de Cagny. Elle a construit une importante plateforme spécialisée à Creully. Elle s'est aussi associée à un partenaire spécialisé, la Wecxsteen Indust Potatoes, installée dans le Pas-de-Calais. Elle assure une commercialisation internationale pour ces légumes vers l'industrie (chips et frites) et le marché du frais dans toute l'Europe.



* Autre acteur, la coopérative AGRIAL, beaucoup plus importante. Originnaire de Basse-Normandie, elle est présente dans 11 pays et possède des marques spécialisées dans la distribution de légumes telles Créaline, Priméale ou Florette. Avec l'actuelle pandémie, elle a créé "le petit marché de Fred" qui assure une distribution à domicile. Elle est présente à tous les niveaux d'intervention de cette activité, y compris dans le matériel et dispose d'importants silos à Blainville.

Le développement de la pomme de terre reste timide car sa production est lourde en investissement. Elle reste peu compatible avec le marché libre car ce légume est fragile et réclame un stockage particulier. Sa récolte s'est complètement mécanisée. Plus de main d'œuvre non qualifiée mais des chauffeurs et des mécaniciens spécialisés qui travaillent dans une cabine climatisée avec glacière et kit main libre.



Automotrices sur chenilles, elles assurent le ramassage, le tri et le nettoyage de la Mais elles laissent encore un espace pour les glaneurs que l'on voit à l'automne parcourir les champs avec leur sac pour faire leur provision d'hiver.

Les variétés se sont adaptées au climat et sont la "Jazzy" et la "Manitou" qui ont la faveur des producteurs locaux.

Où en est ce précieux tubercule à Bernières ?

Il est difficile de savoir si l'équilibre entre production et consommation est resté stable mais les sillons si spécifiques à cette culture - pour éviter le ravinement des eaux de pluies - sont encore bien visibles dans notre paysage.



Deux agriculteurs interviennent sur ce marché:

* L'un d'eux exploite 8 à 10ha depuis plusieurs générations. Il fournit les écoles ainsi que le CCAS de Bernières et vend l'essentiel de sa production à la coopérative AGRIAL.

* L'autre loue ses terres à un gros producteur spécialisé dans la culture de la pomme de terre à Verson depuis plus de 10ans et qui revend sa récolte à un grossiste. Celui-ci en assure la vente au détail dans des filets après traitement.

Quant à la vente au détail, notre fournisseur local, Intermarché, affiche des produits d'origines variées où la production en provenance des coopératives locales est majoritairement présente (Agrial et Creully).

En fait, le paysage agricole de Bernières n'a pas été défiguré par l'arrivée de la culture de la pomme de terre: elle était déjà là!

Bibliographie

* *La culture de la pomme de terre en Normandie*, Annales de Normandie 1955 p 261 -270

* Site AGRIAL, Coopérative de Creully, Grimme la récolteuse de PdT

* Site John de Crévecoeur, David de Magnéville

* Divers articles de périodiques dont La Renaissance du Bessin 30/01/21, 2/02/21, l'Agriculteur Normand

Le secret du Président pour une frite parfaite

- * Eplucher les pommes de terre et les couper selon la forme de frite souhaitée, en bâtonnets ou en rondelles.
 - * Les rincer **dans plusieurs eaux** pour évacuer tout l'amidon, puis les sécher
 - * Les plonger **une première fois** dans une huile d'arachide à 130°/150°, jusqu'à ce qu'elles blondissent (10mn environ, à surveiller !) puis égoutter et laisser reposer pendant 5mn environ
 - * Les replonger **une seconde fois** dans l'huile à 180°, les laisser dorer jusqu'à votre convenance.
 - * Les retirer de la bassine à frite et les verser dans un plat sur fond de sopalin (pour éponger le surplus d'huile)
- Ces frites seront alors parfaitement dorées et croustillante à l'extérieur, moelleuses à l'intérieur ... à faire oublier toutes les frites surgelées de la Terre !...

L'information lors du Débarquement en juin 1944

Comment sommes-nous arrivés à Bernières ?



Jean-Louis H. : l'homme qui aimait la mer. Ancien pilote de « bateau à passagers » (commandant de bord). Après avoir habité Caen puis Ouistreham, il est attaché à la Délégation départementale SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) du Calvados ; il connaît bien le littoral. Sa carrière de commandant de bord se termine et il recherche, toujours en bord de mer, une maison de plain-pied. Le hasard la lui fait trouver à Bernières. Dans le court temps qui suit son installation, le poste de président de la station saisonnière SNSM de Bernières se libère ; il s'y engouffre et depuis 2018 y mène ses fonctions avec énergie et inventivité.



Christiane L. : Née en 1954 dans un petit village de la Manche, j'ai passé mon enfance dans le Cotentin avant de partir travailler à Paris comme standardiste. Retour en Normandie, à Caen en 1975, avec Jean-Claude, mon mari. Je travaille alors dans la grande distribution, mais nous souhaitons nous installer sur la Côte de Nacre et, quatre ans plus tard, nous faisons construire notre maison sur un grand terrain au sud de Bernières, acquis avec un collègue de travail.

Notre vie familiale avec deux enfants se concrétise par une participation agissante à l'A.P.E. et à l'atelier théâtre d'Ann Rocard. J'ai ensuite participé activement au jumelage Bernières-Eisingen et fait « la comédienne » au Grain de Café/Théâtre.

Je suis retraitée depuis un an et je continue le théâtre à Bernières, le chant choral et la danse latino à Douvres, la gym à Langrune : très occupée donc, au sein du territoire de Cœur de Nacre !



Mary-Line R. : Mon enfance s'est déroulée entre Issy-les-Moulineaux et Bernières où je passais toutes mes vacances chez mes grands-parents, locataires d'une maison avant de faire construire la leur... Et c'est là que j'ai rencontré Philippe, natif de Bernières, amour de vacances avant de devenir mon mari ! Nous fondons alors une famille et nos deux enfants peuvent aller à l'école à pied car nous habitons la maison familiale proche, rue de l'église. Je participe alors bénévolement à la cantine avec d'autres parents d'élèves et deviens comédienne amatrice lors du son et lumière « Hugues le Bernierais » avant d'intégrer le Grain de Café/Théâtre ; après une carrière d'auxiliaire de puériculture en crèche à Hérouville, je suis, depuis un an et demi, une retraitée active qui, entre la gym, le vélo, la

piscine, la marche, trouve le temps d'accueillir mes petits enfants dans notre cabine de plage qui appartenait aux grands parents.



Stéphanie F. : Je suis née à Caen mais j'ai vécu mes trois premières années à Hérouville- Saint-Clair avant d'arriver à Bernières dans la maison que mes parents venaient de faire construire dans le lotissement Cantepie. J'ai connu Madame Vasseur à la maternelle et Monsieur Alvado à l'école primaire avant d'aller au collège à Courseulles. J'ai étudié ensuite à l'école Saint-Pierre de Lebisey à Caen pour me former en secrétariat et, après un court emploi à Caen dans un cabinet d'assurance, j'ai été recrutée à la Mairie de Bernières comme agent d'accueil. Puis je me suis formée à la comptabilité, à la gestion des élections et du C.C.A.S. J'ai

habité pendant 18 ans en appartement voie du Débarquement, mais après le décès de mon papa en 2019, j'ai rejoint ma maman dans la maison de mon enfance. Bernièraise depuis toujours ou presque, j'adore quitter mon village pour sillonner le monde : Thaïlande, Inde, Egypte, Grèce et de nombreux autres pays, mais je suis heureuse d'y revenir et d'y passer mon temps libre, les pieds dans l'eau sur la plage !



Lucie G. : Je suis née le 25 octobre 1980 à Caen et depuis ma naissance, je n'ai jamais quitté cette ville.

Et signe qui laissait présager de mon avenir, j'habitais rue de Bernières avant que de venir m'installer dans la commune

C'est l'amour et la rencontre avec Vincent, Bernièrais depuis déjà neuf ans, qui m'a fait venir dans ce beau village du littoral.

Après l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnel et d'un brevet professionnel de fleuriste dans le magasin « Camaieu Fleurs » rue Froide à Caen, j'y ai été employée comme responsable du magasin durant sept années. Suite à un licenciement économique, j'ai effectué une

reconversion afin d'exercer pour de grandes enseignes de décoration d'intérieur.

Mais une idée me traversait déjà l'esprit : pourquoi ne pas monter un dossier, le présenter à la Mairie de mon domicile et trouver un local pour exercer mes passions, celles des fleurs et de la décoration

L'ancienne gare disponible et mon dossier étant avalisé par le conseil municipal, j'ai pu faire de cet endroit un lieu esthétique, élaboré, je l'espère, avec soin et pour le plaisir des yeux pour ma clientèle.



Marie Thérèse U. : Depuis 1930, bien avant sa naissance, toute sa famille, grands-parents, parents, oncles, tantes, frères et sœurs (son frère a 100 ans !) passent l'été à Bernières. Les séjours sont interrompus en 1939 avec la guerre.

Été 1950, bébé de 7 mois, avec toute la famille, c'est son premier contact avec Bernières, « en location » jusqu'en 1959, chez madame Aubert rue

Montauban. Après quelques tentatives de vacances dans le sud-ouest, *non, décidément rien ne vaut Bernières* et les étés seront définitivement à

Bnières dans une maison, achetée alors, rue de la Corderie... maison dans laquelle elle séjourne toujours, d'abord à mi-temps, avec Saint-Maur

et puis progressivement elle s'y installe et mène nombre d'activités locales paroissiales.

Bnières, elle connaît bien car son frère, centenaire, lui a raconté et lui raconte encore mille histoires ou anecdotes dont il a été un précieux témoin.

Pour les passionnés par B.O.N. !...

En se reportant – avec intérêt bien sûr ! – à la revue B.O.N. n° 50 de juin 2017, page 28 à 32, vous retrouverez la liste complète des articles parus dans les numéros de 1 à 50, articles classés par ordre thématique et chronologique.

Vous trouverez ici la liste de ceux parus depuis, dans les numéros 51 à 60.

Rappelons que tous ces revues sont déposées à la Bibliothèque municipale de Bernières, aux Archives départementales du Calvados ainsi qu'aux Archives nationales ... et donc consultables par celles et ceux à qui il manquerait quelques numéros dans leur collection !

Revue n° 51 Décembre 2017

- P.2 : Jean Cuisenier*
- P.6 : Activités de l'année 2017*
- P.8 : Un village sans boulangerie est un village sans âme !*
- P.9 : Miam Miam, le Millefeuille normand*
- P.10 : « Comment sont-ils arrivés à Bernières ? »*
- P.12 : Bernières en dentelle*
- P.10 : Le cormoran, ami ou ennemi ?*
- P.18 : Où vont nos eaux usées ?*
- P.21 : Ruprich-Robert, une jouvence pour Bernières*

Revue n° 52 Juin 2018

- P.2 : « Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »*
- P.4 : Le Club Mickey, toute une histoire !*
- P.8 : Julien Fournier, un Berniérais dans la guerre en 1918*
- P.15 : Vient de paraître, le « Dictionnaire des Rues de Bernières »*
- P.16 : Le marais du Platon, un cœur de nature en Cœur de Nacre*
- P.21 : Miam Miam, Tartare de Bulots*
- P.22 : Réflexions sur le patois*
- P.26 : Au XIXe siècle, un Maire nostalgique des temps passés*
- P.27 : Ruprich-Robert, suite*
- P.28 : Bernières dans un roman du XIXe siècle*

Revue n° 53 Décembre 2018

- P.2 : Les mariages pendant la Grande Guerre*
- P.5 : Bernières pendant la Grande Guerre*
- P.8 : « Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »*
- P.10 : B.O.N., bilan des activités 2018*
- P.14 : Le parc du château de Quintefeuille*
- P.17 : Regardons vers les épis de fâitage*
- P.18 : Les vies mouvementées de Bernières*
- P.20 : L'ancienne rue de Paris de Bernières*
- P.24 : Un bel avenir pour le Platon ?*
- P.27 : Miam Miam, Pudding au chocolat*
- P.28 : Les anciens n° de B.O.N. encore disponibles*

Revue n° 54 Juin 2019

- P.2 : Ô Canada, la longue attente ... juillet 1941-6 juin 1944*
- P.11 : « Dans leurs Pas », un chemin de mémoire*
- P.16 : Miam Miam, Avez-vous déjeuné le 6 juin 1944 ?*
- P.17 : Les Anglais dans le Débarquement à Bernières*
- P.22 : Les vicissitudes de la Tapisserie de Bayeux*
- P.23 : Les anciens n° de B.O.N. encore disponibles*
- P.24 : 6 juin 1944, Charles Cromwell Martin débarque à Bernières*
- P.31 : Bernières se rebiffe*

Revue n° 55 Décembre 2019

P.2 : *Démineurs, scaphandriers...sur les plages de débarquement 1944-1983*

P.5 : *Bernières, la Reconstruction*

P.13 : *Lecture, L'église de Thaon*

P.14 : *Que sont devenus les Allemands prisonniers ?*

P.18 : *Un Iroquois débarqué à Bernières : Hermann Stock*

P.20 : *Bilan des activités B.O.N. 2019*

P.25 : *En revenant des Archives Nationales*

P.27 : *« Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »*

Revue° 56 Juin 2020

P.2 : *Essai d'une petite chronologie du havre de Bernières dans les ZPPAUP, AVAP, SPR, PDA...*

P.5 : *La Glacière de Caen*

P.6 : *Miam Miam, Faites l'andouille*

P.7 : *Un personnage haute en couleur, Jacques Louis Aubert*

P.10 : *« Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »*

P.12 : *Histoire d'une horloge*

P.16 : *La vélocipédie à Bernières*

P.18 : *Que reste-t-il de Noron-la-Poterie ?*

P.20 : *Les 31 maires de Bernières depuis 1787*

P.26 : *Cet été 2020 avec B.O.N.*

P.27 : *Des estivants précoces et discrets, mais attachés à Bernières*

Revue n° 57 Décembre 2020

P.2 : *Réflexions sur une politique de mise en valeur et de développement de notre patrimoine ...*

P.11 : *Les activités de l'été 2020*

P.14 : *Le lavoir de Bernières, une longue gestation*

P.20 : *Anciennes monnaies au Cap Romain*

P.24 : *Le développement de la vélocipédie, suite*

P.27 : *Miam Miam, la Tartiflette revisitée*

P.28 : *« Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »*

P.30 : *Un chantre du patois normand, Marcel Min*

P.31 : *Buvons du cidre et pêchons en patoisant !*

Revue n° 58 Juillet 2021

P.2 : *Les mortiers dans la construction au fil des siècles*

P.6 : *Les matériaux de couverture en Basse Normandie*

P.11 : *La pierre de construction ou le Jurassique normand*

P.18 : *La désimperméabilisation des sols, mais quelle bonne idée !*

P.22 : *« Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »*

P.24 : *Miam Miam, la Terrine de Courtonne et le camembert maîtrisé*

Revue n° 59 Décembre 2021

P. 2 : *Les activités de 2021*

P. 8 : *Les voies romaines aux environs de Bernières*

P.13 : *La pierre de Caen s'exporte par la mer, addentum*

P.14 : *Petite histoire de l'enluminure et de la calligraphie*

P.18 : *« Comment sommes-nous arrivés à Bernières ? »**

P.20 : *Têtes sculptées dans la nef de l'église : motifs décoratifs ou messages à décoder ?*

P.23 : *Petit patrimoine routier oublié, les plaques de cocher*

P.28 : *Miam Miam, les Gougères de Saint-Jacques*

Revue n° 60 Juin 2022

P. 2 : *6 juin, h heures 30*

P. 9 : *La tourbe et le Débarquement à Bernières*

P.16 : *Plusieurs siècles de chassé-croisé sur la Manche*

P.26 : *L'information lors du Débarquement en juin 1944*

P.30 : *6 juin 1944, appui inattendu ... la bicyclette*

P.35 : *Les Liberty ships*

P.36 : *Madame de Bois Lambert pour les Canadiens*

La Féverole, une autre culture berniéraise

Par Françoise BESSON

Lorsque l'on quitte la quatre voies qui vient de Caen et prend la route des dix clochers qui mène à Bernières, on voit sur la droite en descendant, des céréales. Elles paraissent en mauvaise santé, noires, comme pourries sur pied ... Mais cela doit être normal. De quoi s'agit-il ? Deux cultivateurs berniérais ont bien voulu nous expliquer.

Il s'agit de la féverolle ou féverolle -autre orthographe. Légumineuse de la même espèce que la fève, cette plante est utilisée depuis l'Antiquité pour l'alimentation humaine. Sa culture s'est développée en France depuis les années 2000 dans les régions à climat doux et pluvieux, principalement dans l'ouest et le nord du pays pour la féverolle de printemps. Elle résiste à diverses maladies, elle est une bonne tête d'assolement et sa culture s'insère dans les rotations, notamment devant le blé dont elle améliore les performances.

Cette plante écologique mesure environ 1,50 m de haut. Elle fixe l'azote et n'a donc pas besoin d'engrais azoté. Et de plus elle est capable d'étouffer les mauvaises herbes ! Une véritable aubaine, cette féverolle !

Histoire de la féverolle

Ses jolies fleurs ont la forme d'un papillon. L'évolution leur a donné cette caractéristique pour faciliter le travail des pollinisateurs. En effet, la vie de la féverolle qui contient du pollen et du nectar est étroitement liée aux insectes pollinisateurs essentiels pour sa reproduction.

Elle est cultivée dès les débuts de l'agriculture, au Proche Orient, il y a 7000 ans. Les fèves sont connues des Grecs et apparaissent dans l'Odyssée, aussi bien que dans la Bible. Ces fèves possèdent un symbolisme puissant dans notre culture qu'elles ont conservé jusqu'à nos jours. Ce n'est pas tout à fait un hasard si, dans nos galettes des rois, elles célèbrent l'entrée dans la nouvelle année. Son succès chez nos aïeux a fait voyager la féverolle dans toute l'Europe et jusqu'en Chine où elle est arrivée au deuxième siècle après J.C.

Sa culture

Il existe deux espèces de féveroles en France.





La féverole d'hiver (à gauche) qui possède des fleurs blanches ou colorées. Elle est cultivée dans la moitié ouest du pays. Plantée entre octobre et décembre, elle se récolte fin juillet. Elle résiste au froid jusqu'à -12° . et elle est plutôt destinée à l'alimentation animale.



Quant à elle, la féverole de printemps (à droite), dont les fleurs sont colorées, est présente dans le tiers nord de la France et dans le sud. Cette variété se sème à partir de janvier dans le sud et jusqu'à mi mars dans le nord. Récoltée fin août, elle est plus adaptée à l'alimentation humaine.

A souligner que cette plante légumineuse présente un certain nombre d'avantages agronomiques.

Elle n'a besoin que de peu d'eau et n'a pas besoin d'engrais azoté, ne craint pas les cailloux et est assez résistante aux champignons. Sa culture s'insère dans les rotations, notamment du blé, dont elle améliore les performances en augmentant sa teneur en protéine. Et si elle n'a pas besoin d'engrais azoté, c'est qu'elle fixe l'azote de l'air. C'est cette faculté qui lui permet d'enrichir le sol.

Quelques chiffres

La France produit 4,4% de la production mondiale. Les plus gros producteurs mondiaux sont la Chine qui en produit 28,3%, l'Éthiopie 15,1% et le Royaume Uni 11,4%. L'Égypte, pourtant grand consommatrice de cette légumineuse, ne produit que 2,1% de la production mondiale.

Les bienfaits de la féverole pour l'alimentation humaine

Très appréciée au Proche Orient méditerranéen, la terre de ses origines, c'est en Égypte et au Maghreb qu'elle est la plus consommée, en graine entière, en purée ou sous forme de boulettes frites : les falafels ou ta'amiyya. C'est l'utilisation pour l'alimentation humaine qui est la plus rentable pour nos agriculteurs mais ces féveroles doivent avoir été épargnées par les bruches, des papillons parasites qui ont la mauvaise idée de pondre dans les gousses pendant la floraison de la plante. Lorsque la larve éclot, elle perce dans les graines un trou inoffensif mais qui laisse une tâche sur ces graines.

Rôle de la féverole dans l'alimentation animale

De composition proche du pois, la féverole riche en amidon et en protéines et elle est très employée pour l'alimentation animale, en France ou à l'export. Ainsi, le plus grand tonnage de féverole est utilisé pour l'alimentation des élevages français, principalement produit par les éleveurs eux-mêmes. Mais également un tonnage significatif est exporté en Norvège pour l'élevage des saumons.

Hormis les saumons, les féveroles sont appréciées par les bovins, moutons, caprins, porcs mais aussi volailles et pigeons.

Quelles perspectives pour la féverole ?

La féverole a malheureusement été malmenée, notamment dans notre région bas normande, dans la plaine de Caen et à Bernières, par le climat et les phases de canicule, ainsi que par l'impact des maladies contre lesquelles les agriculteurs se trouvent démunis.

En matière de qualité, les attaques de bruches ont entraîné la perte des marchés égyptiens et maghrébins pour la féverole à usage humain, contrats pourtant significatifs en matière d'exportation.

Il y a peu d'espoir de reprise de ce marché tant qu'il ne sera pas possible d'utiliser d'insecticide, car il y a malheureusement des années sans maïs aussi des années avec bruche !!!

Nos agriculteurs continuent cependant à produire pour les éleveurs de la féverole animale, notamment pour des éleveurs de vaches laitières, dont un situé notamment à la limite de la Manche ; qui livre son lait à Isigny pour faire du caramel.

Ils livrent aussi leur production à la Coopérative Agrial qui travaille le produit pour le transformer en aliment pour bétail, sachant que dans notre région sont implantées d'autres coopératives, à Creully par exemple, ou encore des coopératives privées comme Lepicard ou D2N.

Par ailleurs, nos agriculteurs se sont reportés sur d'autres cultures, en développant des cultures déjà existantes comme celles du lin, du colza ou du maïs.

Souhaitons cependant qu'à la faveur d'une demande européenne et mondiale en croissance pour les ingrédients protéiques d'origine végétale, ce segment du marché de la féverole à usage humain se développe à nouveau dans notre région. En effet, les techniques de production de la féverole sont en constante amélioration grâce à des recherches continues qui devraient permettre de développer des variétés de féverole plus productrices.

Références

* Deux agriculteurs de Bernières :

Hervé Nicolle, grâce à qui nous avons notamment connu « Terres Inovia » et la DDTM du Calvados.

Arnaud Bouet qui nous a donné des informations sur notre région, exprimé les difficultés rencontrées pour cette culture et le rôle des coopératives.

Nous les remercions ici chaleureusement pour le temps qu'ils ont bien voulu nous accorder, surtout en cette période de l'année où le travail des champs est particulièrement intensif, et pour leur amabilité.

* Terres Univia Interprofession des huiles et protéines végétales et Terres Inovia (Institut technique des professionnels de la filière des huiles et protéines végétale)

* Terres Oléo Pro (Marque Française des Huiles et Protéines végétales)

* Wikipedia (130 variétés de féveroles – 50 inscrites au catalogue officiel français)

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

**Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : (découpez) ou mieux, recopiez cette demande
A retourner à B.O.N., 240 rue Victor Tesnière 14990 Bernières-sur-Mer**

Nom : Prénom

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone (s) :

Courriel :

**Membre actif : 20 €, ou 30 € pour un couple
Membre bienfaiteur : 50€, ou 75 € pour un couple**

Votre adhésion ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200 et 238bis du C.G.I, vous recevrez le reçu fiscal correspondant durant le 4^{ème} trimestre 202



RENAULT
La vie, avec passion

S.A.R.L. **Garage**



M. THOMAS

Agent Renault - Dacia



Location de véhicules

Station Elan carte total

Route de Courseulles - 14990 **Bernières-sur-Mer**



Tél. 02 31 96 45 43



Tapisserie, Agencement, Décoration



Met ses compétences à votre disposition

Tenture murale, confection de rideaux
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIERES S MER

Tél: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07



LE GRANNONA

Crêperie - Grill
12 place du 6 Juin
14990 Bernières sur mer

Tel: 02 31 37 19 48

Mail: grannona14@gmail.com

Café du centre
Mr et Mme Araujo

Bar-Tabac-Pressé-Loto

31 rue Général Leclerc
14990 Bernières sur mer
02-31-96-84-35
arajoucarole@orange.fr



Caroline Cavier

Négociatrice en immobilier

80 rue du Maréchal Foch
14 750 Saint-Aubin-sur-Mer

07 84 39 03 17 - 02 31 97 78 62

caroline@agenceducap.fr

agenceducap.fr



Yannick CAVIER



**Couverture - Zinguerie
Rénovation - Neuf
Démoussage - Gouttière**

444, rue Léopold Hettier - 14990 BERNIERES-SUR-MER

Tél. 02 31 96 00 16



M.L.B. SERVICES

Morgan LE BRETON

06 99 01 73 14

Bernières sur mer

Entretien de la maison | Espaces extérieurs
Petits travaux d'entretien et de rénovation | Intendance

La boucherie Courseullaise



Élodie Levannier et Cyril Eudier

09 51 62 20 48 | laboucheriecourseullaise@orange.fr
31 rue de la Mer | 14470 Courseulles-sur-Mer

BURES FLEURS



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

Rémi DUMAS
dumasremi@hotmail.fr

06 81 96 84 85

PLUMBERIE

SALLE DE BAIN ET CUISINE

INSTALLATION ET DEPANNAGE



14990 BERNIERES SUR MER

Ecole d'équitation & poney-club



Promenade chevaux, poneys

Pension chevaux, poneys



11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81

Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

La case à Kat

ouvert
du mardi
au
dimanche

Librairie, Jeux et Jouets
Salon de Thé, Bar à Vins.
Cartes et Coffrets cadeaux

19 rue de la mer, 14470 Courseulles/mer
09 50 31 70 88

lacaseakat@gmail.com

animations, concerts...

POISSONNERIE DES 4 VENTS

Soupe de poisson
Plateaux de fruits de mer
Traiteur de la mer

CENTRE VILLE

35 rue de la mer

14470 Courseulles sur mer

Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75



EN DIRECT DE NOTRE BATEAU
LE BREIZ

Les marchés de Cécile et Didier

Courseulles sur mer le Vendredi de 9h à 12h30
Bernières sur mer le Samedi de 9h à 12h30
Saint Aubin sur mer le Dimanche de 8h30 à 12h30

☎ 0660770642

boulangerie pâtisserie
Mrs et Mme Marie
21 rue de l'église
14990 bernières sur mer

0231978673

du mardi au samedi
6h45 à 13h30 et 15h30 à 19h30
fermé le lundi
dimanche 6h45 à 13h



BEAUDOUX www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

Chèque cadeaux
acceptés*

Facilités de paiement

jusqu'à 10 fois sans frais*

400 m²
d'exposition



Magasin

PULSAT
www.beaudoux.fr
beaudoux.sarl@wanadoo.fr

Z.I. Route de Reviars - 14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 91 40

*voir modalités en magasin